

## Cause Majeur ! lance son site internet

### Un nouvel outil pour rendre visibles et effectifs les droits des jeunes majeur-e-s

Sept ans après sa création, Cause Majeur ! se dote d'un site internet : [causemajeur.org](https://causemajeur.org).

L'objectif : partager nos analyses, nos actions de plaidoyer et mettre à disposition des professionnels des outils concrets pour soutenir les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte.

#### Un site pour comprendre et agir

Le site recense toutes les actions de plaidoyer conduites par Cause Majeur ! depuis sa création comme :

- Une synthèse des constats et difficultés auxquels sont confrontés les jeunes ;
- Nos propositions et recommandations pour améliorer l'accompagnement des jeunes ;
- Nos communiqués de presse.

Le site met aussi à disposition l'ensemble de nos travaux et notamment :

- Les enquêtes annuelles sur l'effectivité de la loi du 7 février 2022 ;
- L'étude *Les vies de Paul*, 18 mois de travail et plus de 200 statistiques démontrant que l'accompagnement durable est un gain non seulement sociétal mais aussi financier pour la collectivité.

Le site se veut également une ressource pour les professionnels avec :

- Une page dédiée avec des repères pratiques et conseils pour accompagner les jeunes avant et après la majorité ;
- Un centre de ressources (guides, notes juridiques, études, outils etc).

Sa réalisation a été possible grâce au soutien financier de la DGCS.

#### Sortir de l'injonction à l'autonomie

À 18 ans, l'autonomie est trop souvent imposée sans filet de sécurité. Or l'autonomie ne se décrète pas : elle s'accompagne dans la durée grâce aux soutiens socio-éducatifs et qui doivent être adaptés aux besoins et aspirations de chaque jeune.

Le collectif Cause Majeur ! rappelle que garantir un accompagnement global et sécurisé jusqu'à 21 ans, et jusqu'à 25 ans lorsque nécessaire, constitue un impératif social, humain et économique.

« Ce site est un outil collectif pour rendre visible les réalités vécues par les jeunes et rappeler que l'accompagnement vers l'âge adulte doit devenir une priorité politique. Il permet de partager le plus largement possible nos recommandations pour faire évoluer les politiques publiques. Par ailleurs, il constitue un véritable centre de ressources en direction des professionnels pour les outiller et les soutenir dans l'accompagnement de ces jeunes », souligne Florine Pruchon, coordinatrice du collectif.

#### Contacts presse

- **Coordination / SOS Villages d'Enfants** : Florine Pruchon, coordinatrice de Cause Majeur ! - Responsable du pôle plaidoyer de SOS Villages d'Enfants - [fpruchon@sosve.org](mailto:fpruchon@sosve.org) - 06.63.04.19.74 ;
- **Apprentis d'Auteuil** : Morgane Joffredo, Cheffe de projet relations médias - [morgane.joffredo@apprentis-auteuil.org](mailto:morgane.joffredo@apprentis-auteuil.org) - 07 62 19 67 07.

Lancé en mars 2019 à l'initiative de la Fondation SOS Villages d'Enfants France et coordonné par cette même organisation, le collectif Cause Majeur ! rassemble plus de trente associations & fondations nationales, collectifs et personnalités qualifiées (jeunes et professionnel-le-s). Ces acteurs ont décidé de s'unir pour remettre au coeur des politiques publiques les jeunes majeur-e-s sortant de la protection de l'enfance ou ayant été pris-e-s en charge par la protection judiciaire de la jeunesse. Cause Majeur ! plaide pour une inclusion pleine et entière de chaque jeune majeur-e dans la société et veille à la cohérence, à l'harmonisation et à l'efficacité des politiques publiques concernant tout-e-s les jeunes.

[www.causemajeur.org](https://www.causemajeur.org)